



Une croissance démographique soutenue en région Auvergne - Rhône-Alpes

La région Auvergne - Rhône-Alpes abrite 7 757 600 habitants au 1^{er} janvier 2013. Elle bénéficie d'une croissance démographique soutenue qui ne marque aucun fléchissement sur la période récente. Entre 2008 et 2013, elle se positionne au 3^e rang des régions françaises les plus dynamiques. La population a augmenté dans les couronnes des grands pôles urbains, plus que dans les autres territoires de la région. Cette poursuite de la périurbanisation s'accompagne d'un renforcement de la croissance des grands pôles urbains. Cet essor démographique des espaces urbains est particulièrement marqué dans la Métropole de Lyon, l'Ain et la Haute-Savoie. En revanche, la situation se détériore dans les petites communes hors de l'influence urbaine. Dans les départements, le rythme de croissance de la population s'accélère dans le Rhône et la Loire. L'Allier ne perd plus d'habitants. De 2008 à 2013, la Haute-Savoie est le département métropolitain qui bénéficie du plus fort taux de croissance de la population.

Daniel Gras, Vincent Vallès, Insee

Au 1^{er} janvier 2013, la région Auvergne - Rhône-Alpes abrite 7 757 600 habitants (*tableau page 4*). Elle représente 12,2 % de la population de la France métropolitaine, contre 12,0 % en 2008 et 11,9 % en 1999. Deuxième région la plus peuplée après l'Île-de-France, elle a gagné 298 500 habitants entre 2008 et 2013, soit en moyenne 59 700 personnes par an. Depuis 2008, chaque année, le nombre de nouveaux habitants dans la région est ainsi équivalent à la population d'une ville de la taille de Chambéry.

Un dynamisme démographique soutenu qui ne fléchit pas

De 2008 à 2013, le rythme annuel de la croissance démographique, + 0,8 % par an, est supérieur à celui de la France métropolitaine (+ 0,5 %). Il place Auvergne - Rhône-Alpes ex-æquo avec les Pays de la Loire au 3^e rang des régions françaises où la population progresse le plus fortement (*figure 1*), derrière les régions Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées (1,0 %) et Corse (1,1 %). Sur

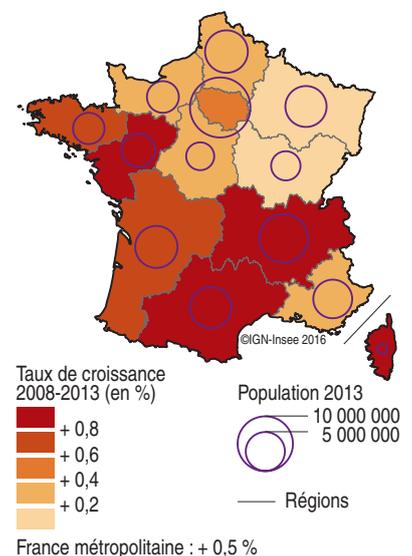
la période récente, Auvergne - Rhône-Alpes se distingue aussi par la stabilité de son taux de croissance démographique. Entre 2008 et 2013, le rythme annuel de progression de sa population est identique à celui constaté sur la période 1999-2008 alors qu'il diminue de 0,2 point en France métropolitaine. Dans le Nord-Pas-de-Calais - Picardie la situation s'améliore (+ 0,2 % contre + 0,1 %). Entre 2008 et 2013, dans toutes les autres régions, le taux de croissance démographique annuel est inférieur de 0,6 à 0,1 point à celui de la période 1999-2008.

Des excédents naturel et migratoire

En Auvergne - Rhône-Alpes, l'augmentation de population repose sur les deux moteurs de la croissance démographique. Les naissances sont plus nombreuses que les décès et les arrivées dans la région sont supérieures aux départs. L'accroissement naturel augmente la population régionale de 33 700 habitants, en moyenne par an entre 2008 et 2013 contre 30 500 habitants entre 1999 et 2008. Après

1 Auvergne - Rhône-Alpes, 3^e région la plus dynamique

Population en 2013 et taux de croissance annuel moyen entre 2008 et 2013 par région



Source : Recensements de la population 2008 et 2013.

l'Île-de-France et Nord-Pas-de-Calais - Picardie, Auvergne - Rhône-Alpes est la troisième région où le solde naturel contribue le plus fortement à la croissance démographique. Il explique 56 % de la hausse globale de population contre 54 % les neuf années précédentes.

Entre 2008 et 2013, Auvergne - Rhône-Alpes gagne 26 000 habitants en moyenne chaque année grâce aux flux migratoires apparents (*définitions*), un nombre équivalent à celui constaté entre 1999 et 2008. Cette stabilité se démarque de la détérioration constatée dans toutes les autres régions métropolitaines à l'exception du Nord-Pas-de-Calais - Picardie. Le taux de croissance de la population dû au solde migratoire situe Auvergne - Rhône-Alpes au sixième rang des régions métropolitaines, une place de mieux qu'entre 1999 et 2008.

Les couronnes périurbaines portent toujours la croissance

En Auvergne - Rhône-Alpes comme en France, la période récente se situe dans le prolongement des trois décennies précédentes marquées par l'extension de l'étalement urbain. Toutefois, dans la région, le rythme de croissance des couronnes périurbaines est supérieur à la moyenne nationale.

De 2008 à 2013, dans les couronnes périurbaines et communes multipolarisées des grands pôles urbains (*définitions*), la population croît plus fortement (+ 1,2 % par an) que dans les autres types de territoires. Les communes enregistrant les plus forts taux de croissance sont ainsi situées dans les couronnes des grands pôles urbains des vallées du Rhône et de la Saône, du sillon alpin et du bassin franco-genevois (*figure 3*). La hausse est particulièrement élevée autour des agglomérations d'Annemasse (+ 2,5 % par an), Annecy (+ 1,9 %), Bourg-en-Bresse (+ 1,7 %), Romans-sur-Isère (+ 1,5 %), Mâcon (+ 1,4 %) et Lyon (+ 1,3 %). La population progresse de 1,1 % dans la couronne périurbaine de Chambéry et 1,0 % dans celles de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Valence, le Puy-en-Velay et Aurillac.

Cependant, si l'extension périurbaine se poursuit, elle se fait à un rythme moins soutenu qu'auparavant. Entre 1999 et 2008, la population des couronnes des grands pôles urbains de la région augmentait de 1,6 % chaque année, soit 0,4 point de plus que sur la période récente. La dégradation des excédents migratoires explique ce ralentissement de croissance. Entre 2008 et 2013, le taux de croissance annuel de la population dû au solde migratoire n'est stable ou en progression par rapport à la période précédente que dans les couronnes d'Aurillac, Moulins, Montluçon, Vichy et Albertville.

Lyon et les grands pôles urbains attirent plus que précédemment

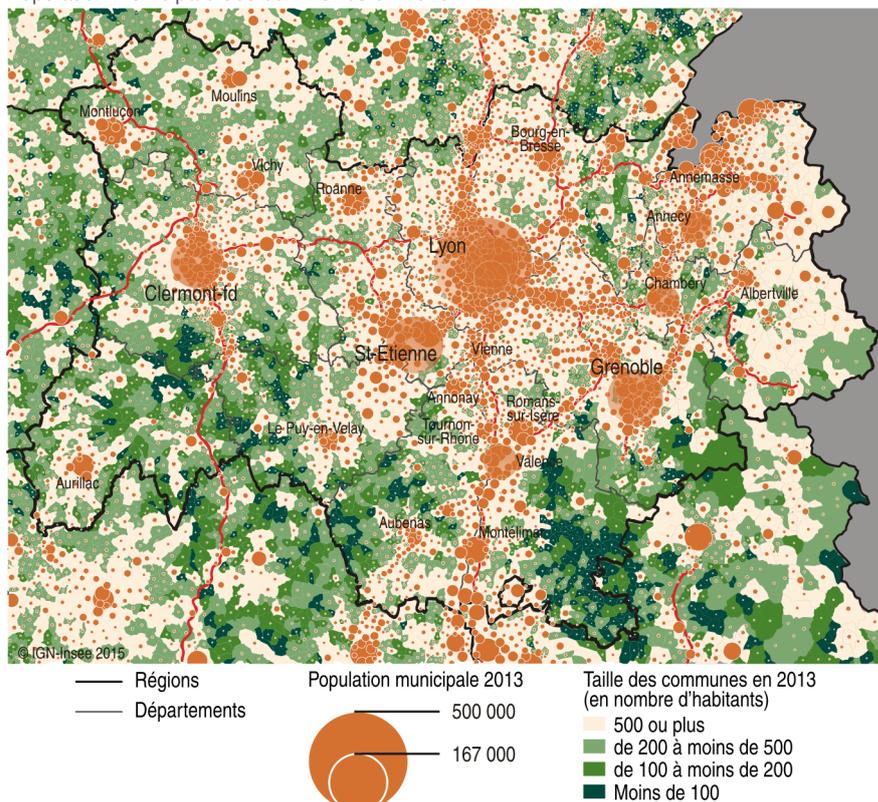
Contrairement à la moyenne métropolitaine, en Auvergne - Rhône-Alpes, la période 2008-2013 est marquée par un renforcement du rythme de

Les petites communes moins présentes dans la région

La taille moyenne des communes d'Auvergne - Rhône-Alpes est supérieure à celle des communes françaises de métropole : 1 855 habitants contre 1 744. En 2013, les communes de moins de 500 habitants représentent 43 % des communes de la région contre 54 % en France métropolitaine. C'est dans les massifs de la Drôme, le sud de l'Isère et la partie régionale du Massif central que se concentrent ces petites communes (*figure 2*). Alors que 6 % de la population d'Auvergne - Rhône-Alpes y habite, cette part est nettement plus élevée dans le Cantal (25 %), dans l'Allier (15 %), en Haute-Loire (15 %) et en Ardèche (13 %). Marquée par une forte périurbanisation, la région se distingue par une surreprésentation des communes de 500 à moins de 10 000 habitants. Elles représentent 54 % des communes de la région et 54 % de la population. Ces proportions sont de 43 % et 45 % en France métropolitaine. En Auvergne - Rhône-Alpes, 100 communes ont plus de 10 000 habitants. Cinq ont franchi ce seuil entre 2008 et 2013 : Gex dans l'Ain, Eybens dans l'Isère, Craponne, Pierre-Bénite et Corbas dans le Rhône. Parmi ces communes, 88 sont dans un grand pôle urbain, neuf dans la couronne d'un grand pôle et trois animent une moyenne ou petite aire (Thiers, Tarare et Bellegarde-sur-Valserine).

2 Les petites communes concentrées dans les montagnes

Population municipale des communes en 2013



Source : Recensement de la population 2013.

croissance des grands pôles urbains : + 0,7 % par an contre + 0,5 % durant les neuf années précédentes. Sur la période, ils accueillent annuellement 31 200 habitants, soit 11 000 de plus qu'entre 1999 et 2008. Ainsi de 2008 à 2013, la croissance des grands pôles urbains contribue pour 52 % à celle de la région, contre 36 % entre 1999 et 2008. Cet essor est porté par la progression de l'excédent migratoire annuel des villes-centres (de + 0,4 % entre 2008 et 2013 contre + 0,2 % durant les neuf années précédentes) mais aussi de leur banlieue (de + 0,7 % à + 0,9 %).

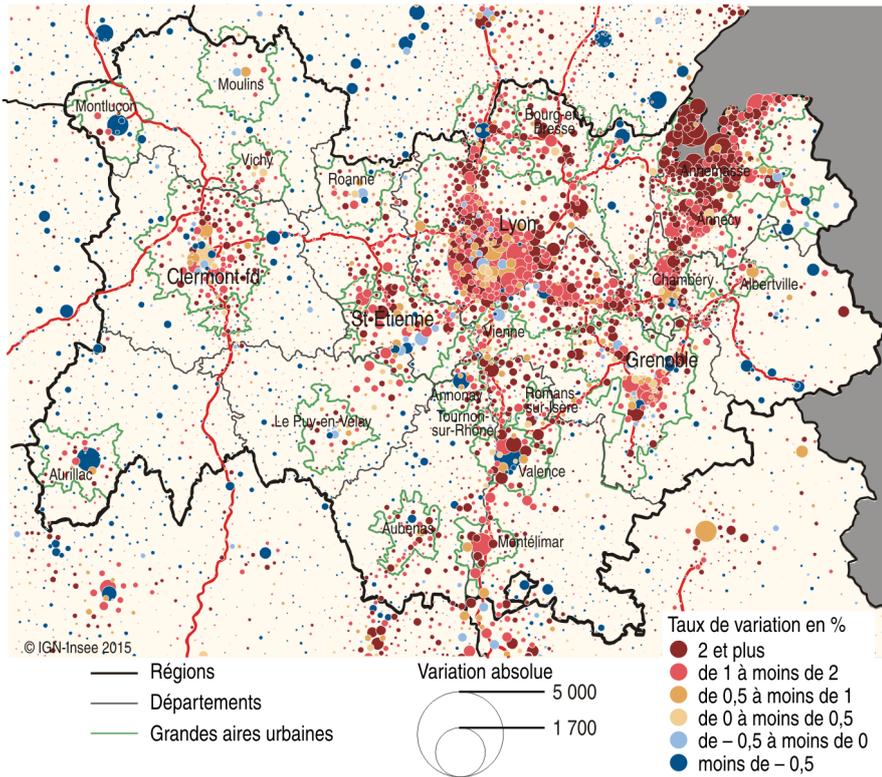
Ainsi, la ville de Lyon connaît sur la période récente un net regain d'attractivité. De 2008 à 2013, elle gagne 1 050 habitants par an en moyenne par le jeu des migrations alors qu'elle en perdait près de 300 entre 1999 et 2008. Lyon avec un taux de croissance annuel de 1,1 % entre 2008 et 2013 est désormais la deuxième ville française de plus de 200 000 habitants par son dynamisme démographique, après Montpellier (+ 1,5 %). Le renouveau attractif lyonnais se retrouve aussi dans la majorité des communes

de sa banlieue. La Métropole de Lyon concentre 22 % de la hausse de population régionale avec un rythme annuel de croissance de 1,0 %, soit près de 13 000 personnes supplémentaires.

Parmi les autres pôles urbains régionaux de plus de 100 000 habitants, seul celui de Valence connaît une détérioration de son rythme de croissance : + 0,1 % sur la période 2008-2013 contre + 0,4 % annuellement entre 1999 et 2008, une évolution essentiellement expliquée par la nette diminution dans la ville-centre (- 0,9 %). À l'inverse, l'essor démographique s'est particulièrement accentué dans les pôles urbains d'Annemasse (+ 2,8 % contre + 1,8 %) comme dans celui d'Annecy (+ 1,3 % contre + 0,7 %), où la ville-centre enregistre une forte hausse (+ 0,8 %). Entre 2008 et 2013, grâce à une moindre dégradation du bilan migratoire de la ville, la population de l'agglomération stéphanoise croît (+ 0,1 %) alors qu'elle diminuait (- 0,3 %) pendant la période précédente. Dans les pôles urbains de Chambéry (+ 1,0 % entre 2008 et 2013), Grenoble (+ 0,5 %) et Clermont-Ferrand (+ 0,4 %)

3 Forte croissance démographique dans le sillon alpin, le Rhône et le bassin franco-genevois

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2013



Source : Recensement de la population 2013.

le taux de croissance est supérieur de 0,2 point à celui enregistré au cours des neuf années précédentes.

Depuis 2008 parmi les grands pôles urbains de moins de 100 000 habitants, ceux de Moulins (+0,1 %), Roanne (+0,2 %) et Vichy (+0,4 %) retrouvent une hausse de population soutenue par une amélioration du solde migratoire de la ville-centre, solde qui reste encore négatif. À l'inverse, le bilan démographique des agglomérations de Vienne (+0,3 %), Pierrelatte (+0,1 %), Oyonnax (-0,4 %), Montluçon (-0,5 %) et Aurillac (-1,1 %) s'est particulièrement dégradé. Il en est de même pour celui d'Annonay et Sallanches qui subissent une baisse sensible de population (-0,4 %) entre 2008 et 2013 alors que la population de ces agglomérations progressait respectivement de 0,1 % et 0,7 % annuellement entre 1999 et 2008.

Le déficit démographique s'accroît dans les zones rurales

L'évolution démographique des petites communes rurales se détériore. Sur la période 2008-2013, leur population diminue en moyenne de 0,1 % par an, alors qu'elle progressait de 0,2 % entre 1999 et 2008. Ainsi, sur la période récente, les communes isolées hors influence urbaine perdent 500 personnes chaque année alors qu'elles en en gagnaient 700 entre 1999 et 2008. En raison du fort vieillissement de la population, le déficit naturel s'aggrave. Ces communes, dans leur ensemble, continuent néanmoins d'attirer de nouvelles populations mais moins qu'auparavant.

Le bilan démographique s'est plus particulièrement dégradé dans les petites communes des montagnes du Cantal, de la Drôme, de l'Ardèche et de l'est de la Savoie.

Le dynamisme démographique des départements du Rhône, de la Loire s'améliore

Le Rhône et la Loire font partie des six départements de France métropolitaine où la croissance annuelle s'accroît. Le Rhône (y compris Métropole de Lyon) affiche sur la période récente un taux de croissance (+1,0 %) supérieur de 0,2 point à celui constaté entre 1999 et 2008. Dans la Loire, le rythme de hausse de la population (+0,4 %) progresse lui aussi de 0,2 point par rapport à la période 1999-2008 suite à une progression du même ordre du taux de croissance dû au solde migratoire. Entre 2008 et 2013, dans la Loire, comme dans tous les autres départements de la région, le nombre d'arrivées dépasse désormais celui des départs. Le département de l'Allier bénéficie, lui aussi, d'une progression du solde migratoire. Celui-ci compense désormais le déficit naturel. Depuis 2008, l'Allier ne perd plus d'habitants.

À l'inverse des autres départements de la région, la Drôme (+0,7 %), la Savoie (+0,7 %), l'Ardèche (+0,6 %) et la Haute-Loire (+0,4 %) subissent une détérioration de leur excédent migratoire. Le taux de croissance annuel de leur population perd 0,3 à 0,4 point entre les périodes 1999-2008 et 2008-2013. Sur la période récente, l'Isère, deuxième département d'Au-

vergne - Rhône-Alpes, voit sa population augmenter plus faiblement : +0,8 % par an contre +0,9 % entre 1999 et 2008. Dans la Haute-Savoie (+1,4 %), l'Ain (+1,3 %), le Puy-de-Dôme (+0,4 %) et le Cantal (-0,2 %), le taux d'évolution annuel de la population est resté stable entre les deux périodes. La Haute-Savoie et l'Ain sont parmi les départements les plus dynamiques de France métropolitaine ; la Haute-Savoie se classe au premier rang à égalité avec l'Hérault, l'Ain au troisième. À l'inverse le Cantal, l'un des départements les moins peuplés de France métropolitaine, figure parmi les 14 départements qui perdent annuellement 0,1 % ou plus de leur population entre 2008 et 2013. ■

Définitions

Le Recensement de la population et populations légales

Les populations publiées fin 2015 pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2016 sont millésimées 2013 car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2011 à 2015 et ramenées à une même date : celle du milieu de la période. L'égalité de traitement entre les communes est ainsi assurée. De la même manière, le millésime 2008 est obtenu à partir des enquêtes des années 2006 à 2010. La comparaison des Recensements 2008 et 2013 est la seule pertinente dans la mesure où les deux cycles (2006-2010 et 2011-2015) sont strictement distincts.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés sur un territoire au cours d'une période donnée.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Un solde migratoire apparent est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. Dans ce document, l'expression est abrégée par « solde migratoire ».

Un **Grand Pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois). Au sein d'un pôle, on distingue les villes-centres qui regroupent plus de la moitié de la population du pôle des autres communes dites de banlieue.

Une **couronne périurbaine** est un ensemble de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** sont les communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Les **autres communes multipolarisées** sont les communes situées hors de l'espace des grandes aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires quelle que soit leur taille.

Les **communes isolées hors influence des pôles** sont situées hors des pôles urbains et de leurs couronnes, sans être sous leur influence en termes d'emploi.

Une croissance démographique dans les espaces urbanisés

Population et évolution des principaux sous-espaces d'Auvergne - Rhône-Alpes

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	1999	2008	2013	Ensemble		Dû au solde migratoire		Dû au solde naturel	
				1999-2008	2008-2013	1999-2008	2008-2013	1999-2008	2008-2013
France métropolitaine	58 518 395	62 134 866	63 697 865	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,4
Auvergne - Rhône-Alpes	6 954 285	7 459 092	7 757 595	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,4
Auvergne	1 308 878	1 341 863	1 357 668	+ 0,3	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,3	0,0	- 0,1
Rhône-Alpes	5 645 407	6 117 229	6 399 927	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,6
Départements									
Ain	515 270	581 355	619 497	+ 1,3	+ 1,3	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,5
Allier	344 721	342 807	343 431	- 0,1	0,0	+ 0,2	+ 0,3	- 0,3	- 0,3
Ardèche	286 023	311 452	320 379	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,9	+ 0,5	+ 0,1	0,0
Cantal	150 778	148 737	147 035	- 0,2	- 0,2	+ 0,2	+ 0,2	- 0,3	- 0,4
Drôme	437 778	478 069	494 712	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,4
Isère	1 094 006	1 188 660	1 235 387	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,6
Loire	728 524	742 076	756 715	+ 0,2	+ 0,4	- 0,1	+ 0,1	+ 0,3	+ 0,3
Haute-Loire	209 113	221 834	226 203	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,4	0,0	0,0
Puy-de-Dôme	604 266	628 485	640 999	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,1
Rhône	1 578 869	1 690 498	1 779 845	+ 0,8	+ 1,0	0,0	+ 0,2	+ 0,7	+ 0,8
<i>dont Rhône hors Métropole de Lyon</i>	<i>379 280</i>	<i>418 310</i>	<i>442 851</i>	<i>+ 1,1</i>	<i>+ 1,1</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>+ 0,5</i>	<i>+ 0,5</i>
Savoie	373 258	408 842	423 715	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,4
Haute-Savoie	631 679	716 277	769 677	+ 1,4	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,6
Zonage en aires urbaines									
Espace des grandes aires urbaines	5 860 392	6 315 348	6 602 840	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,5
<i>dont grands pôles urbains</i>	<i>4 057 452</i>	<i>4 238 450</i>	<i>4 394 399</i>	<i>+ 0,5</i>	<i>+ 0,7</i>	<i>- 0,1</i>	<i>+ 0,2</i>	<i>+ 0,5</i>	<i>+ 0,6</i>
<i>dont couronnes périurbaines</i>	<i>1 502 223</i>	<i>1 726 862</i>	<i>1 837 380</i>	<i>+ 1,6</i>	<i>+ 1,2</i>	<i>+ 1,1</i>	<i>+ 0,7</i>	<i>+ 0,5</i>	<i>+ 0,5</i>
<i>dont communes multipolarisées</i>	<i>300 717</i>	<i>350 036</i>	<i>371 061</i>	<i>+ 1,7</i>	<i>+ 1,2</i>	<i>+ 1,4</i>	<i>+ 0,8</i>	<i>+ 0,3</i>	<i>+ 0,4</i>
Autres communes sous influence de la ville	717 199	760 074	773 601	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,1
<i>dont moyens et petits pôles</i>	<i>417 775</i>	<i>428 098</i>	<i>428 639</i>	<i>+ 0,3</i>	<i>0,0</i>	<i>+ 0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>+ 0,1</i>	<i>0,0</i>
<i>dont couronnes des moyens et petits pôles</i>	<i>51 192</i>	<i>57 001</i>	<i>58 800</i>	<i>+ 1,2</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>+ 1,0</i>	<i>+ 0,4</i>	<i>+ 0,2</i>	<i>+ 0,2</i>
<i>dont communes multipolarisées</i>	<i>248 232</i>	<i>274 975</i>	<i>286 162</i>	<i>+ 1,1</i>	<i>+ 0,8</i>	<i>+ 1,1</i>	<i>+ 0,7</i>	<i>+ 0,1</i>	<i>+ 0,1</i>
Communes isolées, hors influence des pôles	376 694	383 670	381 154	+ 0,2	- 0,1	+ 0,6	+ 0,4	- 0,4	- 0,5
Métropoles									
Métropole de Lyon	1 199 589	1 272 188	1 336 994	+ 0,7	+ 1,0	- 0,1	+ 0,1	+ 0,8	+ 0,9
Grenoble-Alpes-Métropole	422 357	431 504	442 772	+ 0,2	+ 0,5	- 0,5	- 0,2	+ 0,7	+ 0,7
Communautés d'agglomérations de plus de 100 000 habitants									
CA Saint Etienne Métropole	397 429	388 661	390 550	- 0,2	+ 0,1	- 0,6	- 0,3	+ 0,3	+ 0,4
CA Clermont Communauté	275 391	279 908	283 680	+ 0,2	+ 0,3	- 0,1	0,0	+ 0,3	+ 0,3
CA Valence-Romans Sud Rhône-Alpes	197 064	208 763	212 632	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,2	- 0,1	+ 0,5	+ 0,5
CA d'Annecy	128 128	134 788	142 967	+ 0,6	+ 1,2	- 0,1	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,5
CA Chambéry Métropole	115 267	121 590	125 416	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,5
CA Porte de l'Isère (C.A.P.I.)	87 098	97 240	102 511	+ 1,2	+ 1,1	+ 0,2	0,0	+ 1,1	+ 1,1
CA Roannais Agglomération	100 709	99 463	100 580	- 0,1	+ 0,2	- 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,1
Communes de plus de 40 000 habitants									
Lyon	445 452	474 946	500 715	+ 0,7	+ 1,1	- 0,1	+ 0,2	+ 0,8	+ 0,8
Saint-Étienne	180 210	172 696	172 023	- 0,5	- 0,1	- 0,8	- 0,5	+ 0,3	+ 0,4
Grenoble	153 317	156 659	160 215	+ 0,2	+ 0,4	- 0,4	- 0,4	+ 0,7	+ 0,8
Villeurbanne	124 215	141 106	147 192	+ 1,4	+ 0,8	+ 0,4	- 0,4	+ 1,0	+ 1,2
Clermont-Ferrand	137 140	139 006	141 463	+ 0,2	+ 0,4	- 0,3	- 0,1	+ 0,5	+ 0,5
Valence	64 260	64 484	61 767	0,0	- 0,9	- 0,6	- 1,4	+ 0,6	+ 0,5
Vénissieux	56 061	57 629	61 636	+ 0,3	+ 1,4	- 0,8	- 0,1	+ 1,2	+ 1,4
Chambéry	55 786	56 835	58 653	+ 0,2	+ 0,6	- 0,3	0,0	+ 0,5	+ 0,6
Annecy	50 348	50 115	52 029	- 0,1	+ 0,8	- 0,5	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3
Vaulx-en-Velin	39 154	40 373	44 087	+ 0,3	+ 1,8	- 1,1	0,0	+ 1,4	+ 1,8
Saint-Priest	40 974	41 460	42 950	+ 0,1	+ 0,7	- 0,8	- 0,3	+ 0,9	+ 1,1
Caluire-et-Cuire	41 233	40 869	42 581	- 0,1	+ 0,8	- 0,6	+ 0,3	+ 0,5	+ 0,5
Bourg-en-Bresse	40 666	40 203	40 490	- 0,1	+ 0,1	- 0,5	- 0,1	+ 0,4	+ 0,3

Note : Quelle que soit l'année du recensement de la population, les périmètres des métropoles et des communautés d'agglomérations retenus sont ceux en vigueur au 01/01/2015. Le périmètre des aires urbaines est celui de la base des aires urbaines 2010.

Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Sources : Insee, Recensements de la population 1999, 2008 et 2013, État civil.

Insee Auvergne - Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication
Pascal Oger
Rédaction en chef
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN en cours
ISBN en cours

©Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : SCEI

Pour en savoir plus

- Chéron S., Escapa C., « Plus d'une commune métropolitaine sur deux compte moins de 500 habitants », Insee, Insee Focus n°52, décembre 2015.
- Retrouvez les populations légales de toutes les communes françaises sur www.insee.fr.

